

FICHE DE POSTE CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION AU COLLEGE-CETAD DE UA POU – ILES MARQUISES

CONTEXTE

Etablissement d'environ 200 élèves dont la moitié est interne y compris le week-end.

Collège (de la classe de 6° à la classe de 3°) et Cétad (2 CAP polynésien, formation post-3)

Eloignement et isolement.

Familles parfois non francophones.

CONDITIONS D'EXERCICE

1 seul poste de CPE ; pas d'adjoint au chef d'établissement

Poste non logé

Aucun autre établissement du second degré sur l'île.

MISSIONS

- **Capacités managériales**

Management du personnel de vie scolaire (11 postes de surveillants dont 5 titulaires) auquel il convient d'ajouter les volontaires « service civique » et les personnels affectés à la prise en charge des études dirigées ou à l'animation du FSE.

- **Forte capacité au travail d'équipe**

L'absence d'adjoint au chef d'établissement implique des responsabilités hors champ habituel des missions de CPE.

Lien permanent avec les associations, notamment avec celle prenant en charge les élèves internes durant le week-end.

- **Animation éducative**

L'offre locale d'activités hors temps scolaire étant pauvre, l'établissement, doit être force de proposition dans l'animation éducative des jeunes de Ua Pou.

La présence d'internes implique la mise en place d'activités tous les après-midi.